

# Le revenu de solidarité active à fin mars 2019

n° 26

Juillet  
2019

Le nombre de foyers bénéficiaires du revenu de solidarité active (Rsa), résidant en France entière, est estimé à 1,88 million fin mars 2019. Les masses financières versées au titre du Rsa au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019 s'élèvent, quant à elles, à 2,75 milliards d'euros, en diminution de 2,2 % par rapport au trimestre précédent (données comptables).

Les dépenses versées aux allocataires au titre des droits de janvier, février et mars 2019 s'élèvent à 2,78 milliards d'euros et sont en baisse de 0,5 % par rapport au trimestre précédent. En neutralisant les effets saisonniers et réglementaires, les dépenses versées aux allocataires au titre des droits du 1<sup>er</sup> trimestre sont stables par rapport au trimestre précédent et le nombre total de bénéficiaires correspondant progresse de 0,3 %. Les masses financières et le nombre total de bénéficiaires connaissent une relative stabilité depuis 1 an, qui fait suite à une année de baisse.

## AVERTISSEMENT

La publication *RSA Conjoncture* a changé de source statistique et de méthode de dénombrement. Elle s'appuie désormais sur des données consolidées sur 6 mois, dénommées « données définitives » constituant les statistiques de référence. L'utilisation des données définitives conduit à **décaler le calendrier de publication d'un mois**. *RSA Conjoncture* paraît désormais en avril, en juillet, en octobre et en janvier.

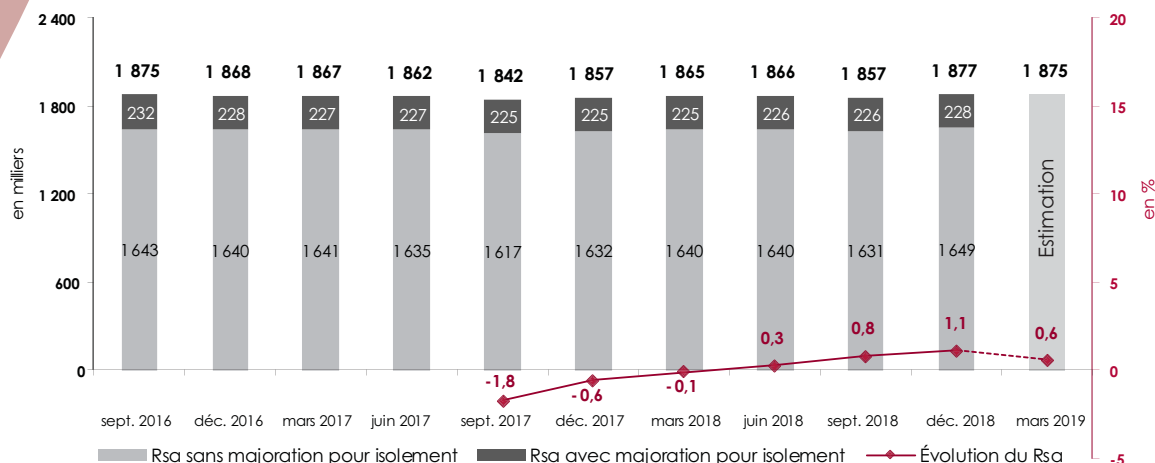
[Pour en savoir plus](#)

Selon les données provisoires, le nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active (Rsa) atteindrait 1,88 million de foyers en mars 2019, correspondant à une hausse de 0,6 % par rapport à mars 2018 (**graphique 1**). Selon les données comptables, les masses financières versées au titre du Rsa s'élèvent, quant à elles, à 2,75 milliards d'euros au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 (**encadré**).

Selon leurs données définitives, les caisses d'Allocations familiales (Caf) ont versé la prestation à 1,88 million de foyers résidant en France entière fin décembre 2018, pour un montant moyen de 496 euros par mois (le nombre de foyers en données définitives est identique, à 2 600 foyers près, à l'estimation publiée au mois d'avril).

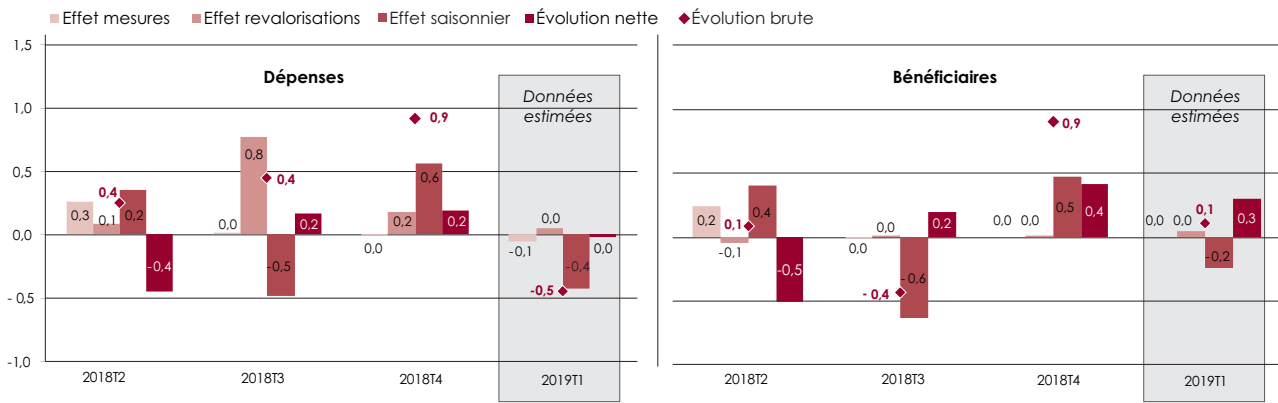
La progression des bénéficiaires en glissement annuel s'élève ainsi à 1,1 % et concerne l'ensemble des foyers qu'ils aient ou non une majoration liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître. Le nombre de bénéficiaires du Rsa sans majoration augmente de 1,1 % en glissement annuel, les effectifs s'élevant à près de 1,65 million de foyers fin 2018. Quant aux bénéficiaires du Rsa percevant une majoration pour isolement, ils connaissent une croissance annuelle de 1,3 %, atteignant 228 000 foyers fin décembre 2018.

**Graphique 1 - Nombre de foyers bénéficiaires du Rsa en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %) - données définitives**



Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs DSER). Champ : Caf, France entière.

## Graphique 2 - Décomposition des évolutions trimestrielles des dépenses et du nombre de bénéficiaires\* du Rsa (en %)

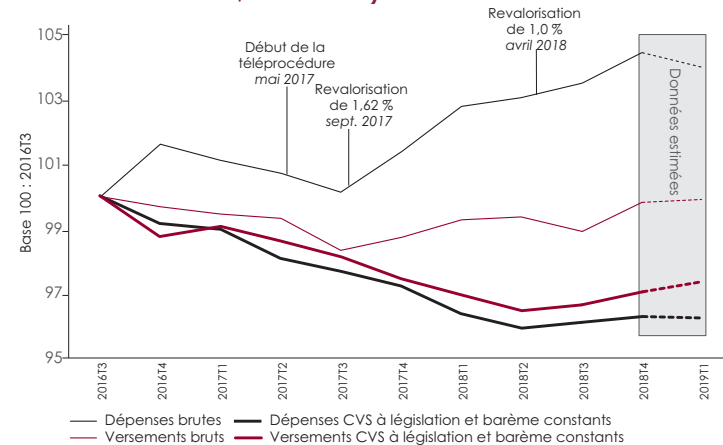


Source : Cnaf - Dser (Allstat FR6). Champ : Caf, France entière. \* Il s'agit du nombre total de bénéficiaires observés sur un trimestre, correspondant au cumul du nombre de droits versés au titre de chaque mois du trimestre considéré. Note : Le détail de la méthodologie se trouve dans la publication précédente (n° 25) et son annexe.

Les dépenses versées au titre des mois du dernier trimestre 2018 connaissent une hausse de +0,9 % par rapport au trimestre précédent, qui s'explique pour 0,6 % par des effets saisonniers et pour 0,2 % par la revalorisation du montant forfaitaire du Rsa au 1<sup>er</sup> avril 2018 dont l'impact est différé et progressif depuis la mise en place de la mesure de stabilisation des droits pendant 3 mois (graphique 2). Au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, l'évolution des dépenses est négative (-0,5 %) et s'explique essentiellement par la saisonnalité (-0,4 %). En ce qui concerne ces deux derniers trimestres, en neutralisant les effets saisonniers, les revalorisations et les mesures nouvelles, les dépenses versées évoluent très faiblement (respectivement 0,2 % et 0 %). Le nombre moyen de bénéficiaires observés sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2019 connaît, quant à lui, une relative stabilité (+0,1 % en données brutes), alors que l'évolution du trimestre précédent était plus prononcée (+0,9 %). Cette progression s'expliquait principalement par un effet saisonnier (+0,5 %). Sur ces deux derniers trimestres, l'évolution du nombre moyen de bénéficiaires (net des variations saisonnières, revalorisations et mesures nouvelles) est légèrement plus élevée que celle des dépenses (respectivement +0,4 % et +0,3 % versus +0,2 % et +0 %).

Sur plus longue période (graphique 3), il apparaît qu'en tendance (donc en neutralisant les revalorisations, les mesures nouvelles et la saisonnalité), les dépenses ont connu une diminution jusqu'au début de l'année 2018, pour se stabiliser ensuite. Ces dépenses corrigées des variations saisonnières ont progressé plus fortement à partir du début de l'année 2018, en lien avec les revalorisations plus importantes, la mise en place de la téléprocédure qui a accru le recours aux droits et la fin de la tendance baissière. Le nombre moyen de bénéficiaires (net des variations saisonnières, revalorisations et mesures nouvelles) a connu comme les dépenses une évolution à la baisse, puis une stabilisation depuis début 2018. Celle-ci s'explique par l'effet des revalorisations plus importantes ces derniers mois (qui rendent certains foyers éligibles à la prestation), mais surtout par la mise en place de la téléprocédure permettant à davantage d'allocataires d'accéder à leurs droits au cours de l'année 2018. En ne corrigeant le nombre de bénéficiaires que des variations saisonnières, celui-ci est stable depuis la fin de l'année 2016.

## Graphique 3 - Évolution des dépenses et du nombre de bénéficiaires\* du Rsa chaque trimestre (données brutes et données CVS à législation et barème constants\*\*, en base 100)

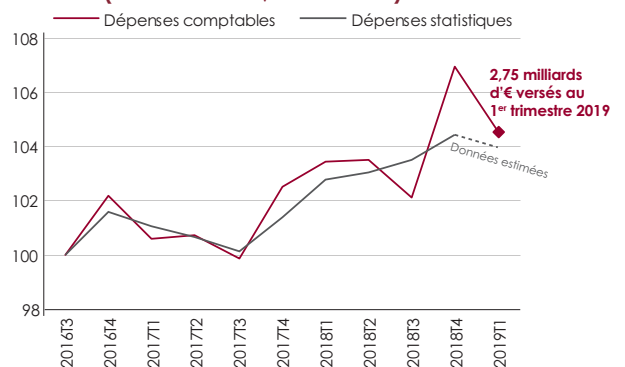


Source : Cnaf - Dser (Allstat FR6). Champ : Caf, France entière. \* Il s'agit du nombre total de bénéficiaires observés sur un trimestre, correspondant au cumul du nombre de droits versés au titre de chaque mois du trimestre considéré. \*\* données corrigées des variations saisonnières (CVS), hors revalorisations du barème et hors mesures réglementaires. Note : Les données du 1<sup>er</sup> trimestre 2019 sont estimées, en supposant que les taux de croissance des dépenses / bénéficiaires en glissement annuel sont identiques à ceux observés à partir des données semi-définitives. Le détail de la méthodologie se trouve dans la publication précédente (n°25) et son annexe.

## ZOOM SUR LES DÉPENSES DU RSA

Les masses financières du Rsa issues des données comptables retracent les dépenses décaissées par les Caf chaque mois. Elles comptabilisent des dépenses dues au titre du Rsa des mois concernés, mais aussi des régularisations portant sur les mois précédents (indus et rappels). Les masses financières « en mois de droit » correspondent aux dépenses versées au titre des mois considérés. Ces dernières intègrent donc les ajustements tardifs de situations (liés aux retards dans le renvoi d'une déclaration de ressources, aux retards de gestion, à la résorption du stock...). Autrement dit, elles repositionnent les régularisations intervenues après le mois de droit (indus et rappels) sur le mois concerné. Par exemple, un rappel versé à un foyer allocataire en février concernant son droit de décembre sera comptablement pris en compte dans la dépense du mois de février, alors qu'il sera repositionné sur sa situation de décembre selon les dépenses « en mois de droit ». Ainsi, les dépenses « en mois de droit » connaissent une croissance continue entre le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> trimestre 2018, alors que les dépenses comptables sont beaucoup plus chahutées. Après avoir connu une baisse au 3<sup>e</sup> trimestre 2018, elles progressent rapidement au cours du dernier trimestre 2018, à la suite de régularisations de dossiers. En effet, un problème informatique national a engendré un renvoi tardif des déclarations trimestrielles de ressources de la part des allocataires. Pour l'analyse conjoncturelle, il est préférable de neutraliser ces effets de gestion, en repositionnant convenablement les ajustements tardifs de situation. Par ailleurs, seules les dépenses « en mois de droit » peuvent être comparées au nombre de bénéficiaires qui, eux, sont toujours indiqués au titre d'un mois donné. Le graphique qui suit montre que sur une période de plusieurs trimestres les dépenses comptables et « en mois de droit » ont des évolutions très proches.

## Graphique : Évolution des dépenses comptables et dépenses statistiques versées au titre du Rsa chaque trimestre (données brutes, en base 100)



Source : Cnaf - Dser (Allstat FR6) et Agence comptable. Champ : Caf, France entière.